**Le guide du maintien en emploi en Martinique est en ligne !**

*La DIECCTE Martinique, l’Agefiph, le FIPHFP ainsi que les parties prenantes au Plan Régional d’Insertion des Travailleurs Handicapés (PRITH) ont inscrit au plan d’action 2019-2021 la réalisation d’un guide régional à des fins d’information auprès des professionnels concernés par des situations de maintien en emploi. Ce support, consultable dès à présent en ligne sur le site du PRITH Martinique, recense ainsi les outils à disposition et présente pour chacun d’entre eux les bénéficiaires, les modalités d’accès ainsi que les étapes de mise en œuvre.*

Le guide du maintien en emploi, élaboré par l’équipe du PRITH Martinique, a pour vocation de faciliter:

* La connaissance des acteurs et du rôle de chacun
* Le repérage des outils et des aides mobilisables sur le territoire dans le processus de maintien en emploi

La démarche de maintien dans l’emploi repose sur la détection précoce de situations « à risques » (désinsertion, inaptitude, ...). Ainsi, à partir d’un signalement de la situation, un accompagnement associant un ensemble d’acteurs favorise la recherche et l’émergence de solutions adaptées.

Ainsi, au travers de cet ouvrage, retrouvez l’ensemble des ressources à votre disposition sur le territoire de Martinique pour orienter ou proposer aux personnes concernées un accompagnement adapté aux difficultés rencontrées par chacun.

Consultez dès maintenant le « Guide régional du maintien en emploi : cartographie des acteurs et dispositifs mobilisables » en cliquant **ici** et sur le site du **PRITH Martinique** <https://www.prithmartinique.org/>